

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Volet national

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Volet national

SERVICE GESTIONNAIRE : FRANCE TRAVAIL

CODE ET INTITULE : NATIOI1565 Volet national_Accompagnement global

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

DISPOSITIFS :

1.h.114 Accompagnement global

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Seules sont éligibles au présent appel à projets les Directions régionales de France Travail.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 76 000 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 10/03/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 16/05/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

La lutte en faveur de l'égalité des chances et l'accès au marché du travail est l'une des actions du Socle européen des droits sociaux, qui sous-tend l'orientation d'une Europe sociale plus forte (plus équitable, inclusive et riche en perspectives). Elle est une dimension prise en compte dans l'action de France Travail et du cofinancement FSE+ apporté au dispositif d'accompagnement global.

La survenue d'un problème de logement, de mobilité ou de santé est fréquent parmi les demandeurs d'emploi et s'aggrave avec le manque de ressources financières : ces difficultés sociales sont rencontrées régulièrement par les demandeurs d'emploi qu'accompagnent les conseillers France Travail. Elles constituent au



tant de freins à la recherche et au retour à l'emploi. Sans une intervention coordonnée, ces personnes peuvent s'enliser dans le chômage de longue durée et la précarité sociale.

En 2022, 9,1 millions de personnes en France vivaient sous le seuil de pauvreté (source INSEE). De fait, la pauvreté touche en premier lieu les personnes au chômage.

La transformation de Pôle emploi en l'opérateur France Travail vise notamment à mettre en place une démarche toujours plus efficace du « Aller vers » les publics les plus éloignés de l'emploi, dans une logique de collaboration renforcée entre partenaires de l'insertion et de l'emploi. Au sein du « réseau pour l'emploi » la coopération entre France Travail et les Conseils départementaux se poursuivra donc à travers le dispositif d'accompagnement global, mis en œuvre dès 2014, et renforcé dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté en 2019. L'accompagnement global, à travers le binôme d'un conseiller France Travail et d'un travailleur social, prend en compte les obstacles rencontrés par une personne en recherche d'emploi, pour lui apporter des solutions personnalisées d'insertion socio-professionnelle.

THÈME : Accompagnement global

